

La communauté de communes Cœur de Savoie (CCCDs) organise depuis plusieurs années des chantiers jeunes à destination des 16/17 ans de son territoire. Cet outil d'accompagnement trouve toute sa place dans la politique jeunesse déployée par la Communauté de communes. Ces chantiers jeunes constituent un moment fort d'intégration sociale, d'apprentissage de la citoyenneté et de découverte du monde du travail pour les jeunes. Ce dispositif jeunesse permet aux participants d'acquérir une première expérience du monde du travail, d'apprendre différentes techniques, de respecter des consignes, des horaires et d'acquérir de l'autonomie. C'est pour eux l'occasion de rencontrer d'autres personnes issues de milieux culturels, sociaux ou encore géographiques différents. Enfin, ces travaux leur permettent de participer au développement local.

I/ Les modalités d'inscriptions, de sélection des candidatures et le calendrier des chantiers jeunes

Les inscriptions aux chantiers jeunes se déroulent du 15 janvier au 29 mars 2024.

Pour 2024, le service Info Jeunes de la communauté de communes propose d'accompagner les jeunes pour la rédaction des CV et lettre de motivation. Le jeune prend contact avec le service afin de convenir d'un RDV. Cet accompagnement est gratuit.

Les chantiers jeunes se dérouleront sur la période estivale entre le 01 et le 26 juillet 2024 et du 28 au 31 octobre 2024, soit 5 semaines de chantiers. En plus du chantier jeune, un atelier obligatoire de 2H sera proposé afin de se préparer à un entretien d'embauche, aide pour trouver un job, comment se présenter auprès d'un recruteur...

NOUVEAUTE 2024 : chaque jeune effectuera 28H de travail par semaine soit une rémunération brute de 358€.

La répartition sera la suivante : 3H le lundi de 13H à 16H + atelier de 10H à 12H15 (présence obligatoire)

7H le Mardi de 8H15 à 12h15 et de 13h à 16H - pause méridienne de 12h15 à 13h

7H le mercredi de 8H15 à 12h15 et de 13h à 16H - pause méridienne de 12h15 à 13h

7H le jeudi de 8H15 à 12h15 et de 13h à 16H - pause méridienne de 12h15 à 13h

4H le vendredi de 8H15 à 12H15

Concernant la pause méridienne, sa durée est de 45 minutes, vous avez soit la possibilité de rester sur place avec la présence de l'encadrant (prévoir votre repas) soit de rentrer chez vous.

Pour la semaine du 28 au 31 octobre, les jeunes effectueront 7H par jour du lundi au jeudi et l'atelier obligatoire sera programmé un mercredi après-midi avant les vacances.

Pour candidater il faut :

- ✓ Etre âgé de 16 ou 17 ans le 1^{er} jour du chantier (16 ans révolus).
- ✓ Etre résident de Cœur de Savoie
- ✓ N'avoir jamais réalisé de chantiers jeunes avec la CCCDS

Le dossier d'inscription est à retirer sur le site internet de Cœur de Savoie puis à déposer au Service Info jeunes entre le 15 janvier et le 29 mars avec prise de RDV obligatoire pour un entretien individuel. (celui-ci pourra avoir lieu soit à l'espace jeunes de secteur du jeune soit au siège de la Communauté de Communes à Montméliant) L'entretien peut être fixé après le 29 mars.

Le dossier est composé de (un dossier non complet ne sera pas retenu) :

- ✓ Une lettre de motivation (préciser vos dates de disponibilités/préférences, celles-ci sont à titre d'indication et n'obligent pas la CCCDS à vous embaucher sur la période que vous avez demandé.) et un CV à l'attention de Madame La Présidente
- ✓ La fiche d'inscription complétée et signée
- ✓ La fiche sanitaire complétée et signée
- ✓ L'autorisation parentale complétée et signée
- ✓ La photocopie de la carte d'identité (recto verso)
- ✓ La photocopie de la carte vitale du jeune ou le n° d'affiliation de la sécurité sociale du jeune (faire la demande auprès de la sécurité sociale)
- ✓ La photocopie du livret de famille (jeune + parents)
- ✓ Un RIB à votre nom (**avoir obligatoirement un compte bancaire au nom du jeune**, et pas un livret A ou livret jeune au nom du jeune)
- ✓ Un certificat médical d'aptitude au travail sur les chantiers jeunes ou de non contre-indication à la réalisation de travaux sur les chantiers jeunes (coût de la visite à la charge du jeune)
- ✓ La fiche de protection des données personnelles

En fonction du nombre de jeunes et du nombre de chantiers proposés (par les partenaires ou les communes), toutes les candidatures pourraient ne pas être prises en compte. Elles seront traitées par ordre d'arrivée et pourront être prioritaires les années suivantes pour celles qui n'auraient pas été retenues. Il faudra tout de même postuler de nouveau l'année suivante et fournir de nouveau les éléments administratifs demandés. Une attention particulière sera accordée lors de l'entretien individuel sur les réelles motivations exprimées par le jeune, et/ou si le chantier jeunes est vecteur d'une dynamique dans le parcours du jeune.

Le service Info Jeunes de la communauté de communes informe par mail courant mai si la candidature du jeune a été retenue ou pas. Les jeunes retenus seront conviés à participer à une réunion d'information obligatoire pour expliquer plus en détails les attendus du chantier (horaires, modalités, animateur référent, tenue vestimentaire...).

II/Déroulement du chantier

Le jeune effectuera un chantier de 28h sur une semaine. Il sera rémunéré sur la base de l'indice de la fonction publique d'adjoint technique 2eme classe (SMIC horaire), soit environ 258€ brut. Les équipes seront composées de 5 jeunes. Les travaux proposés sont en général : de la peinture, du débroussaillage, du nettoyage/lessivage, du désherbage... Ils sont encadrés par un animateur et suivi par un technicien (employé communal, référent Opac...) en fonction du chantier.

Les retards et absences sont déduits de la rémunération à concurrence des heures réalisées plafonnées à 28 h.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le service Info Jeunes de la communauté de Communes Cœur de Savoie: Laurence GUIGUE au 04 57 08 82 04 ou informationjeunesse@cc.coeurdesavoie.fr